



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département présidentiel  
**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1312/17

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 11 DEC. 2017
Séance CA n°:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 7 décembre 2017

**DIFFUSION**  
M Pagani  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Kanaan  
Barazzone  
Mmes Charollais  
Luthi  
Bohler  
Demazure  
MM. Moret  
Burri  
Macherel  
Gaillard  
Krebs  
Chrétien  
Lupini  
Vicente  
Mermillod  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-Documentation

**Concerne : Crédit de 150 000 F destiné au remplacement du système de chronométrage de la piste du vélodrome du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, sur la parcelle N° 3297, feuilles 89, 90 et 91 de Genève, section Plainpalais**

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 15 novembre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 88, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Service cantonal du sport

Date réelle d'affichage : 23 novembre 2017  
Date légale d'affichage : 23 novembre 2017  
Fin délai référendaire le : 15 janvier 2018